

25^{c.}

Journal du Lot

25^{c.}

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 31 COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUSSLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....	1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....	2 fr. 25
RÉCLAMES 3 ^e page (— d° —).....	3 fr. 50
» 2 ^e page (— d° —).....	6 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LA SITUATION

Hitler et Staline se méprisent et se haïssent réciproquement parce que chacun sait ce que vaut l'autre. Et pourtant, ils se sont associés. Ce n'est pas à nous de les départager, ni à la Société des Nations dont le verdict ne sera acceptable et juste que si elle les condamne tous les deux !

Après notre confrère parisien de l'Ere Nouvelle, nous avons dénoncé en France, et surtout en Angleterre, l'action suspecte de missionnaires qui, pour se faire bien valoir, se donnent comme représentant la « bonne » Allemagne, l'Allemagne anti-hitlérienne, et préchent une paix de compromis qui laisserait, bien entendu, le Reich intact et inviolé. Ces braves gens insistent particulièrement sur un argument qui leur semble devoir porter :

— Attention, disent-ils, attention ! Ne vous arrêtez pas aux apparences ! Regardez plus loin et vous verrez que par-delà l'hostilité présente, il subsiste entre l'Allemagne et vous une profonde solidarité d'intérêt vital. Les trois pays sont sous la même menace d'un terrible danger commun : le bolchevisme !

Comme c'est curieux ! Mais dans le même temps, chez les neutres et jusqu'à Genève, les agents de Ribbentrop et de Goering développent le même thème et brandissent le même épouvantail !

— Faut-il que ces Anglo-Français soient bêtes ! disent-ils. Ils ne voient donc pas qu'en obligeant l'Allemagne à se battre contre eux, ils l'empêchent de remplir le grand rôle auquel elle était destinée, de faire rempart contre le bolchevisme destructeur. Ah ! les fous ! La France et l'Angleterre sont exposées, comme l'Allemagne, à être dévorées par ces barbares qui se sont mis en marche pour ruiner la civilisation occidentale !

Et pour nous rendre ce service, pour nous protéger contre cette invasion rouge, que demandent-ils ? Oh ! presque rien ! Simplement de rester tels qu'ils sont aujourd'hui, de garder tout ce qu'ils ont pris. Après quoi, ils s'empareraient à refouler les Russes. C'est-à-dire à s'emparer d'autres territoires, à « germaniser » d'autres populations, à étendre, dans l'Est et le Sud-Est européens, leur « espace vital ».

— Ensuite de quoi, ce sera notre tour et nous aurons changé un lointain et hypothétique danger bolcheviste pour un péril allemand, certain et immédiat !

Eh ! bien, ce chantage au socialisme ne peut pas être pris au sérieux ! Comme rempart de la civilisation européenne contre le bolchevisme, nous avons vu ce que vaut l'hitlérisme. Il s'est abaissé devant lui, il lui a ouvert toutes les portes qu'il s'offre aujourd'hui à défendre. À voir comment il protège l'Europe, on se demande ce qu'il pourrait bien faire pour la livrer aux envahisseurs !

S'il avait rêvé d'une manœuvre à double détente, qui consisterait à se servir du bolchevisme contre nous pour se servir ensuite de nous contre le bolchevisme, eh ! bien, il s'est trompé ! Et peut-être bien qu'il s'est trompé deux fois. Car c'est à lui qu'abord que le bolchevisme fait peur ; il redoute à présent l'allié qu'il s'est donné et s'effare de sentir qu'il n'est plus maître des forces qu'il a si imprudemment déchaînées !

Hitler ne peut pourtant invoquer l'excuse de la surprise et de l'ignorance. Il s'était donné à lui-même des avertissements qu'il a eu le grand tort de ne pas écouter. Lui-même avait écrit dans Mein Kampf les lignes suivantes, qu'on ne lit pas aujourd'hui sans une certaine jubilation :

« L'issue d'une alliance entre l'Allemagne et la Russie ne fait point de doute : cette issue serait la fin de l'Allemagne. Les hommes qui tiennent le pouvoir en Russie ne pensent pas le moins du monde à conclure honnêtement un contrat et encore bien moins à le tenir. Que l'on n'oublie donc pas que les maîtres de l'actuelle Russie sont de vulgaires criminels aux mains souillées de sang, que nous avons devant nous la lie de l'humanité qui, à une heure tragique de l'histoire et à la

« faveur des circonstances, s'est rendue, par surprise, maîtresse d'un grand Etat, à décrire par millions dans une orgie de sang l'élite intellectuelle de cet Etat et depuis dix ans, exerce la plus féroce tyrannie de tous les temps ! »

Il faisait bien le dégouté à cette époque-là, Monsieur Hitler ! Il n'était alors qu'aspirant au pouvoir et n'avait pu démontrer au monde qu'en fait de crimes, il était capable de s'égalier aux pires bandits et ne craignait aucune comparaison. Depuis lors, il a si bien fait ses preuves qu'on ne sait vraiment pas lequel des deux, d'Hitler ou de Staline, est le plus répugnant.

Pour apprécier ces deux bandits, il n'est que de s'en rapporter à eux-mêmes, experts en la matière, et qui se connaissent bien. Cent fois et mille fois, Staline a dit et écrit qu'Hitler et son gouvernement représentaient ce qu'il y a de plus ignoble dans le monde. L'an et l'autre avaient raison.

Il se méprisent et se haïssent réciproquement parce que chacun sait ce que vaut l'autre. Et pourtant, ils se sont associés. Ce n'est pas à nous de les départager, ni à la Société des Nations, dont le verdict ne sera acceptable et juste que si elle les condamne tous les deux !

Emile LAPORTE.

UN PETIT MOT D'ECRIT.

Une révélation

M. Hans Friedrich Blunk a été récemment l'hôte de Sofia. Je vois dans un journal bulgare que M. Hans Friedrich Blunk a lu au public lettré de Sofia des fragments de son œuvre littéraire, qui comprennent des poésies, des romans, des essais et des pièces de théâtre. L'après-midi encore par ce journal que M. Hans Friedrich Blunk, qui a été président de l'Union des Ecrivains allemands, illustre par son œuvre « l'immuable tradition des lettres allemandes, celle qui demeure profondément enracinée dans le sol germanique dont le génie de Blunk comme le génie de tout écrivain de véritable souche allemande puise le suc ». Et je suis satisfait d'apprendre ces choses sur M. Hans Friedrich Blunk dont j'avoue avoir tout ignoré jusqu'à présent — y compris le nom. Il est certain que cela tient à ma mauvaise information. Car, enfin, s'il y a en Allemagne un écrivain, un grand poète, digne d'être placé à la tête de tous les écrivains de son pays et d'être élu à l'étranger le rayon spirituel de l'Allemagne, s'il y a un « génie de Blunk », cela doit se savoir ; et si je ne le sais pas — ni vous — c'est évidemment que nous sommes mal informés des lettres étrangères, beaucoup plus mal que les journaux de Sofia (qui le sont d'ailleurs fort bien)...

— Ou plutôt c'est que la réputation de M. Blunk qui s'est portée jusqu'à Sofia n'est pas venue jusqu'à Paris. Il s'a long way... Mais ce long chemin de Berlin à Paris, le renommé, celle de Gerard Hauptmann, celle de Stefan Georg, celle de Wedekind, celle de Stefan Georg, celle de Thomas Mann l'avait déjà aisément franchi ; et avant eux que de noms l'Allemagne avait inscrits au ciel de la poésie, que de talents dans tous les ordres et des plus vastes, tout en étant fidèles à l'inspiration allemande ! L'Allemagne, durant le XIX^e siècle, a brillé de vives lumières dont elle a prolongé l'éclat jusqu'en 1914. Mais à partir de cette date, les ombres commencent : il s'agit d'étendre toute vie individuelle au profit d'un Etat prussien.

Il y a vingt-cinq ans, au premier mois de décembre de l'autre guerre, un certain professeur Oswald confiait à un journal suédois que l'ère de l'organisation allemande était ouverte pour l'Europe, que cette organisation marquait une civilisation avancée, que les Russes n'en étaient encore qu'aux « hordes barbares », la France et l'Angleterre à un intellectualisme efféminé ! L'organisation est venue en effet ; celle des caporaux « nitzschéens » celle des camps de concentration, de l'évangile nazi et autres prétentions sanglantes. Celle de l'alliance avec les « hordes barbares ». Et sur cette terre « organisée », nul poète. Si, M. Blunk.

Informations

A la Chambre

Dans la séance de mardi matin, la Chambre a discuté le budget de l'Agriculture. M. Claudet présente des critiques relatives aux permissions agricoles et aux réquisitions. M. Guerret demande que soit abaissé le degré exigé des vins marchands. Le ministre répond qu'il prendra une décision après avoir consulté la commission interministérielle. Puis, répondant aux questions relatives au ravitaillement, déclare que la situation de la France est bien supérieure à ce qu'elle était en 1914, au point de vue du ravitaillement. Les crédits du budget de l'agriculture (944.104.942 fr.) sont adoptés.

La Chambre discute le budget des travaux publics qui comporte un crédit de 3 milliards 294 millions. M. Brachard signale la situation des vieux cheminots rappelés à l'activité. M. Eibel demande que la fabrication des carburants forestiers soit développée. M. Sausset parle en faveur de revendications des travailleurs de la voie ferrée.

M. de Monzie, ministre des travaux publics, répond aux divers orateurs. Il met au point la question de M. Brachard relative à la situation des vieux cheminots. Puis il annonce une série de mesures destinées à intensifier la navigation intérieure et la réquisition des transports par eau, avec maintien en place du personnel. Par rapport à la question relative aux revendications du personnel, M. de Monzie déclare qu'elles seront examinées avec soin.

Dans la séance de l'après-midi, M. Herriot annonce la mort de M. Chappeleine, député des Côtes-du-Nord, ancien ministre, et prononce son éloge funèbre.

La Chambre reprend la discussion du budget des travaux publics, qui est rapidement adopté.

La Chambre discute le budget de la marine marchande qui comporte 933 millions. Le budget est voté, ainsi que le budget des Beaux-Arts, et un certain nombre de budgets annexes, tels ceux des monnaies, médailles, imprimerie nationale, Légion d'honneur, Caisse d'épargne, Ecole centrale.

L'article 1^{er} de la loi des finances fixant le total des dépenses à 79 milliards en dehors des budgets annexes est voté.

Accord monétaire franco-britannique

À la suite des entretiens qui ont eu lieu à Paris le 4 décembre entre sir John Simon, chancelier de l'Echiquier anglais, et M. Paul Reynaud, ministre des Finances de France, la France et la Grande-Bretagne ont conclu un accord monétaire.

Cet accord, qui réalise la mise en commun totale des énergies des deux peuples, est conclu pour toute la durée des hostilités et pendant 6 mois après la signature du traité de paix.

Les deux gouvernements sont convenus qu'il est dans l'intérêt des deux pays d'éviter des modifications dans le taux des changes officiels en vigueur entre le franc et la livre sterling. Les francs dont le Royaume-Uni a besoin (y compris ceux du corps expéditionnaire britannique) seront fournis contre livres et les livres dont la France a besoin (y compris celles des achats de matières premières dans l'empire britannique) seront fournies contre francs.

Enfin les deux gouvernements partageront les dépenses faites pour la cause commune. Il a été convenu que la contribution française serait dans la proportion de deux contre trois à la contribution britannique.

Négociations franco-turques

Les milieux intéressés turcs se montrent très satisfaits de la tournure prise par les négociations commerciales franco-turques, appréciant la part réservée aux figues, noisettes et fruits secs dans le contingent autorisé de l'importation en France, telle qu'elle est indiquée dans les propositions rapportées de Paris, samedi dernier, par l'ambassadeur de France, M. Massigli.

En faveur des Anciens Combattants

M. Paul Reynaud, ministre des Finances, vient d'adresser à M. Albert Chichey, président du groupe parlementaire radical et radical-socialiste, une lettre dans laquelle il l'informe que les titulaires de la carte du combattant seront exemptés du prélèvement de 15 0/0.

La guerre en Finlande

L'aviation finlandaise aurait détruit la base aérienne soviétique de Mourmansk, dans l'Océan Arctique. Un raid aurait eu lieu dimanche près de Hange, mais le fait n'a pu être confirmé. Selon un journal suédois, 24 avions russes ont été abattus dans la journée de Hongre.

En outre, on annonce que les troupes finlandaises du Nord auraient fait neuf mille prisonniers au cours d'une seule attaque.

Allons, la France a du bon, comme on dit — la France où tant de noms continuent de rencontrer la gloire — et la soutiennent si dignement.

GUERMANTES.

L'aviation britannique

Au cours d'une visite de la presse à une usine de munitions, M. Leslie Burgin, ministre des fournitures de guerre, a déclaré que jamais, dans l'histoire, l'Empire britannique n'avait été aussi puissant, ni ses forces combattives mieux équipées. Entre le 3 septembre et le 5 décembre, les nouvelles commandes passées par le ministère des fournitures de guerre se sont élevées à un total de 208 millions de livres (37 milliards et demi de francs). Cependant qu'en 1914, la Grande-Bretagne manquait pour ainsi dire complètement d'avions, en 1939, elle possède l'aviation la plus puissante du monde.

Communiqué officiel

N° 200. — Les derniers comptes rendus de la nuit signalent de vifs engagements dans la région entre Sarre et la forêt de Wamdrill. Le général Gort, commandant en chef de la 1^{re} armée, a fait l'annonce suivante :

« L'intégrité de nos postes a été partout maintenue. »

EN PEU DE MOTS...

— Le tribunal militaire de la 6^e région, à Chalon-sur-Saône, a condamné à mort pour espionnage un Allemand arrêté au début de l'année à Metz, nommé Maurer, et qui habitait Paris, rue de Bondy, où il exerçait la profession de tailleur.

Le capitaine de Moissac a commencé mardi l'interrogatoire définitif des députés communistes poursuivis pour infraction au décret-loi du 26 septembre 1939. Parmi ces députés, 35 sont détenus à la prison de la Santé.

On annonce la mort du général Roger, commandeur de la Légion d'honneur, croix de guerre, qui était né en 1860. Il était le frère cadet du général Roger qui refusa de marcher sur l'Élysée lors de l'affaire de Drouot.

Le sous-marin « Bagnalino » a effectué au large de Tarente des essais d'immersion au cours desquels il a atteint une profondeur de 104 mètres.

La Commission chargée d'attribuer, pour 1939, le prix Lasserre pour la littérature, s'est réunie sous la présidence de M. Marcel Prévost. Le prix a été décerné à M. Joseph d'Arbaum pour l'ensemble de son œuvre.

NOS ÉCHOS

Au grand Etat-major anglais.

On s'imagine volontiers, en Angleterre comme en France, que les officiers d'Etat-Major sont des gens qui savent à merveille assurer leur confort. Chaque peuple jouit ainsi à l'étranger d'un certain nombre de traditions.

Les intéressés pourraient répondre à cela que s'ils ne savaient pas s'organiser pour eux, ils seraient incapables de le faire pour l'armée, mais en fait l'officier d'Etat-Major moderne est trop occupé pour prendre le temps de répondre et travaille dans des conditions véritablement spartiates. Le commandant en chef, Lord Gort, travaille dans une petite pièce nue, meublée d'une table et d'une chaise de bois blanc et d'une immense carte. Sur la table une lampe de bureau, un classeur métallique, des papiers disposés en bon ordre. Les murs sont couverts de cartes, quatre chaises en bois complètent l'ameublement.

Encore une histoire anglaise.

Il y avait une fois une rivière-frontière. D'un côté de la rivière, un pêcheur péchait avec une vieille canne à pêche, un bout de fil et un vieux hameçon. De l'autre côté, Herr Hitler, armé d'une canne à moulinet extra-moderne, essayait d'en faire autant, mais les poissons ne mordaient pas.

À la fin, voyant le panier du confrère d'en face rempli de poissons frétillements, Herr Hitler se décida à l'interpeller :

— Hé, l'homme, comment fais-tu pour attraper tous ces poissons ?

C'est bien simple, répondit l'autre, de ce côté, ils ont le droit d'ouvrir la bouche.

Un homme changé en glaçon.

Le 25 septembre dernier, un petit village de pêcheurs anglais faisait le mariage de Harry Fleming, un garçon de 21 ans. Après six jours de lune de miel, Harry Fleming reprit la mer sur le « Rawalpindi », qui croissait dans la mer du Nord, au service de Sa Majesté.

Le « Rawalpindi » gît au fond de la mer, incendié et coulé par le « Deutchland » après une lutte héroïque. Harry Fleming est au nombre des survivants. On le retrouva collé à la coque retournée d'un canot de sauvetage. Son corps n'était plus qu'un glaçon, soudé à la barque par l'eau congelée. C'est sans doute à cette circonstance qu'il dut la vie. Des soins énergiques, la respiration artificielle et des boissons brûlantes ont rendu Harry Fleming à sa jeune femme.

Naturalisations

Sont naturalisés Français : Buffo (Jean-Baptiste), cultivateur, né le 25 septembre 1873 à Bonavigo (Italie), ayant cinq enfants mineurs ; 1° Espérance, née le 27 septembre 1919 à Anglari (Italie) ; 2° Pasquine, née le 20 mai 1921 à Anglari ; 3° Tavresio-Jean, né le 5 mars 1923 à Anglari ; 4° Louigna, née le 3 juillet 1926 à Castelnau-Montrattier (Lot) ; 5° Louis, né le 21 mars 1929 à Castelnau-Montrattier ; et Ferrari (Thérèse-Virginie), sa femme, née le 8 janvier 1880 à Rochediara (Italie), demeurant à Flaugnac (Lot).

Chronique du Lot

AUX PRODUCTEURS DE LAVANDE DU QUERCY

Les producteurs de lavande sont informés que l'essence de lavande récoltée en 1938 et 1939 vient d'être vendue à un prix supérieur à 250 fr. le kilo.

Que ceux d'entre eux qui sont disposés à vendre veuillent bien réintégrer, avant le 19 décembre courant, à l'atelier qui a distillé leur fleur de lavande, les quantités d'essence qu'ils peuvent encore avoir en leur possession. — Le Bureau.

Carburants détaxés pour les usages agricoles

De la Direction des Services Agricoles :

Le Journal Officiel du 8 décembre publie un décret modifiant le montant de la détaxe dont bénéficient les carburants destinés aux usages agricoles pour le fonctionnement des tracteurs, motoculteurs, moto-pompes, moteurs fixes destinés à actionner les machines d'instruments de ferme.

Le carburant poids lourd antérieurement détaxé a été supprimé, mais la détaxe s'applique désormais à l'essence-auto qui le remplace comme carburant léger et le montant de la détaxe est porté au taux suivant :

Essence auto : 70 francs par hectolitre. Gaz-oil : 125 francs par quintal.

La date limite du 31 juillet fixée par le décret des demandes annuelles d'exonération auprès de l'administration des contributions indirectes est exceptionnellement reportée, pour l'exercice 1939-1940, au 1^{er} janvier 1940.

Les cultivateurs qui ne possèdent pas de tracteur, mais qui, au cours de cet automne, ont fait travailler leurs terres par un entrepreneur de labourage au tracteur, pourront obtenir, pour le printemps 1940, des bons d'exonération pour des quantités correspondant à celles qu'ils ont utilisées. Les entrepreneurs auxquels ils se sont adressés ont reçu à cet effet toutes instructions utiles sur la procédure des demandes.

Les différentes mesures ci-dessus ont été prises en raison de la diminution de la main-d'œuvre qui provoque un usage plus grand des machines et l'utilisation plus poussée des tracteurs.

Visa de sortie des étrangers résidant en France

Les étrangers résidant en France ne pouvant en sortir sans avoir acquitté les dettes qu'ils peuvent avoir contractées vis-à-vis de nos nationaux, la Chambre de Commerce du Lot invite ses ressortissants à faire connaître à M. le Préfet du Lot, chargé de la délivrance du visa de sortie, les nom, qualité et adresse de leurs débiteurs étrangers, ainsi que le montant et l'objet de leurs dettes.

La vente des chevaux réformés

Le Directeur général des Domaines vient de faire paraître une circulaire indiquant les conditions de vente des chevaux réformés de l'armée.

Le droit de préférence est réservé dans les adjudications aux agriculteurs, aux éleveurs, aux bateliers et aux marins.

Le taux d'intérêt des Caisses d'épargne

Un décret paru au « Journal Officiel » fixe le taux minimum de l'intérêt à servir par les Caisses d'épargne municipales pour 1940 à 2,75 0/0 et le taux maximum à 3,25 0/0.

Naturalisations

Sont naturalisés Français : Buffo (Jean-Baptiste), cultivateur, né le 25 septembre 1873 à Bonavigo (Italie), ayant cinq enfants mineurs ; 1° Espérance, née le 27 septembre 1919 à Anglari (Italie) ; 2° Pasquine, née le 20 mai 1921 à Anglari ; 3° Tavresio-Jean, né le 5 mars 1923 à Anglari ; 4° Louigna, née le 3 juillet 1926 à Castelnau-Montrattier (Lot) ; 5° Louis, né le 21 mars 1929 à Castelnau-Montrattier ; et Ferrari (Thérèse-Virginie), sa femme, née le 8 janvier 1880 à Rochediara (Italie), demeurant à Flaugnac (Lot).

COMITE DE VIGILANCE ET D'ENTRAIDE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE LA GUERRE

Journée nationale des 11 et 12 novembre

La recette totale de la journée franco-britannique organisée au bénéfice des combattants de la guerre 1939 et de leur famille s'élève, pour le département du Lot, à la somme de 14.090 francs. Cette somme a été versée, par les soins du Comité, au Comité National.

Nous renouvelons nos remerciements à tous nos compatriotes qui ont généreusement participé au succès de la journée.

Ravitaillement national

Les commerçants du Département du Lot qui, au 1^{er} septembre 1939, opéraient des transactions sur les denrées suivantes : viandes de boucherie et charcuterie, animaux, poissons, volailles, gibiers, abats, et d'une manière générale sur toute denrée d'origine animale, sont avisés que, par ordre du Ministère de l'Agriculture, il est constitué, dans le Département du Lot, sous forme de Société anonyme à capital et personnel variables régie par la loi du 24 juillet 1887, un groupement d'achat et de répartition. Ce groupement qui doit fonctionner au cas où le ravitaillement de la population civile en denrées d'origine animale se heurterait à trop de difficultés, aura pour attribution d'établir les commandes et d'opérer la distribution entre les commerçants des denrées dont il s'agit.

Aussi l'attention de tous les commerçants et acheteurs d'animaux est-elle appelée d'une façon particulière sur l'intérêt qui se présente pour eux d'adhérer à ce groupement. La Société prévue sera au capital initial de cent mille francs divisé en deux cents actions de 500 francs libérées à la souscription de un dixième. Les intéressés sont instamment priés de faire connaître avant le 20 décembre leurs noms et adresses à M. Richard, boucher, rue Labarre, à Cahors, qui a été désigné pour préparer la constitution du groupement.

Améliorations apportées au Service des trains de voyageurs de la Région Sud-Ouest

Paris-Hendaye. — Un nouvel express, le « Pyrénées-Côte d'Argent », circule : Paris-Austerlitz 19 h. 50, Bordeaux-Saint-Jean 4 h. 08, Hendaye 8 h. 02. Retour : Hendaye 21 h. 48, Bordeaux-Saint-Jean 1 h. 53, Paris-Austerlitz 10 h. 07. Ce train comporte deux voitures wagons-lits dont une fait partie d'un groupe de voitures directes de ou pour Tarbes, via Dax.

Un express de nuit circule désormais entre Paris et Bordeaux : Paris 20 h. 40, Bordeaux 5 h. 27. Retour : Bordeaux 21 h. 35, Paris 6 h. 28.

Paris-Saumur-Angers. — Un aménagement d'horaires assure, par correspondance à Saint-Pierre-des-Corps, la relation suivante : Paris-Austerlitz 8 h. 30, Saumur 12 h. 29, Angers 13 h. 03.

Le prolongement d'un train direct des Aubrais à Tours et inversement permet les relations suivantes : Paris-Austerlitz 18 h. 40, Tours 22 h. 20, retour : Tours 8 h. 30, Paris-Austerlitz 12 h. 04. Ce train reçoit à Tours la correspondance de trains venant de Poitiers, d'Angers, de Châteauroux, de Vendôme et de Vierzon.

Paris-Toulouse-Cerbère. — Le temps de parcours des express de nuit est sensiblement réduit par la suppression de plusieurs arrêts intermédiaires : Paris 21 h., Toulouse 7 h. 50, Cerbère 12 h. 42. Retour : Cerbère 15 h. 10, Toulouse 20 h. 11, Paris 8 h. 14.

Un express assure les arrêts que le train Paris-Cerbère n'observe plus : Aller : Paris 21 h. 20, Brive 5 h. 09, Rodez 9 h. 53. Une rame de voitures directes dessert Aurillac où elle arrive à 9 h. 33. Retour : Aurillac 17 h. 34, Rodez 16 h. 54, Brive 21 h. 36, Paris 5 h. 35.

Bordeaux-Sète. — Un nouveau train assure le service Bordeaux-Sète-Avignon : Bordeaux 14 h. 10, Sète 23 h. 15, Avignon 2 heures.

Restriction suspendue

Au sujet de la restriction de la vente et de la consommation de la viande de boucherie, l'« Officiel » publie un décret indiquant que l'application des dispositions relatives à cette restriction sera suspendue le lundi 25 décembre 1939 (jour de Noël), ainsi que le lundi 1^{er} janvier 1940.

LE LISEUR.

CAHORS

LE SERVICE MEDICAL A CAHORS

Nous avons publié une liste de médecins militaires assurant le service à la population civile du 3 décembre au 25 du même mois.

Depuis lors, la situation s'est modifiée, en raison du retour à Cahors de médecins rendus à la vie civile. En conséquence d'un accord entre le Service de santé et la Municipalité de Cahors, il a été entendu que les médecins militaires de la Place n'assurent plus, jusqu'à nouvel ordre, le service des soins à la population civile.

BONNE DECISION

M. le Commissaire de police vient de prendre la décision suivante :

« Il est rappelé aux cyclistes : 1° qu'ils ne doivent pas circuler la nuit sans lumière ; 2° que le délai qui leur avait été accordé pour munir l'arrière de leur véhicule d'une surface blanche, dans les conditions déterminées par un arrêté ministériel du 6 octobre, est expiré depuis le 6 décembre. »

Et M. le Commissaire de police informe qu'une surveillance est établie et que les infractions seront relevées.

On ne peut qu'approuver la décision qui vient d'être prise. En vérité, elle était nécessaire, en raison des protestations, des plaintes que soulèvent trop souvent, depuis plusieurs jours, des personnes qui sont victimes d'accidents provoqués par des cyclistes.

C'est presque chaque soir, en effet, que de braves gens sortant de l'atelier et rentrant à leur domicile, dans des rues où, comme on le sait, l'éclairage est totalement supprimé, sont heurtés par des cyclistes dont la bicyclette n'est pas éclairée.

La plupart de ces accidents, heureusement, — sauf deux, — sont sans gravité, mais on reconnaît qu'il est malgré tout bien désagréable pour le piéton de n'être pas en sécurité dans la traversée des rues de la ville.

Espérons que la surveillance établie par M. le Commissaire de police et que les sanctions qui seront prises contre les délinquants assureront, enfin, cette sécurité aux piétons.

L. B.

Police des étrangers

M. le Commissaire de police rappelle que toute personne logeant ou hébergeant un étranger, même à titre gratuit, est tenue d'en faire la déclaration au Commissariat de police, dans les 24 heures.

Une surveillance sévère est exercée et tous les délinquants seront poursuivis.

Acte de probité

M. Sylvain Milhau, facteur des Postes à Saint-Géry, au cours de sa tournée, trouva, dans la cote de Pasturat, un porte-monnaie contenant une certaine somme et, immédiatement, effectua des recherches pour en retrouver le propriétaire.

Mme Ausset, de Pasturat, s'étant présentée et ayant pu indiquer le détail du contenu, le porte-monnaie lui a été aussitôt restitué.

M. Milhau a été vivement félicité et remercié.

Veinards

Au tirage du 8 décembre de la Loterie Nationale, le billet 64.724, acheté chez M. Emile Fraissinet (bureau de tabac « le Khévie ») à Cahors, a gagné un lot de 50.000 fr.

Le billet 563, vendu par le même établissement, a gagné 5.000 francs.

Accident du travail

Au cours de son travail, M. Joseph Cénac, employé au dépôt de Cahors, s'est blessé à la main gauche.

Contravention

Contravention a été dressée par M. le Commissaire de police à Mme Maria Wegiel, d'origine polonaise, pour défaut de visa de carte d'identité d'étranger.

Trouvailles

Il a été trouvé une robe de secours par M. Rodriguez ; une montre par M. Malbeth ; un porte-monnaie par M. Verdier.

Nécrologie

Un bien triste deuil vient de frapper M. Barthélémy, l'honorable et sympathique charbon, demeurant rue des Capucins.

Mercrêdi soir, vers 16 heures 30, Mme Barthélémy, se trouvant sur le Boulevard, devant la bijouterie Bouyssou, s'affaissa, tout à coup, et tomba. Relevée aussitôt, elle fut transportée dans le magasin de M. Bouyssou où des soins lui furent donnés.

Mais tous les soins furent inutiles : Mme Barthélémy, frappée de congestion provoquée par le froid, succomba peu après.

Cette mort si brusque a provoqué une vive émotion dans notre ville où la regrettable disparue était bien connue et estimée.

Nous prions M. Barthélémy, son fils et tous les parents de vouloir bien trouver ici l'expression de nos bien sincères condoléances.

Commissions des wagons-réservoirs

Par décret du Ministre de l'Agriculture, sont créés des Commissions locales pour les transports par wagons-réservoirs de vins, d'alcools ou de boissons hygiéniques autres que la bière.

Le département du Lot est compris dans la Commission de Bordeaux.

Prix Léon-Grunbaum

Dans la liste des titulaires auxquels seront décernés vendredi des prix de la fondation Léon-Grunbaum, nous relevons le nom de notre compatriote, Mlle Juliette Puech, infirmière à l'Hôpital de la Pitié à Paris.

Nous adressons nos félicitations à Mlle Juliette Puech, qui est originaire de Sainte-Eulalie (Lot).

Les pièces de 5 francs seront échangées jusqu'au 31 décembre

Certaines personnes n'ont pu, en raison des circonstances exceptionnelles démenties.

Par mesure de bienveillance, le Ministre des Finances a décidé d'autoriser la Banque de France à accepter les pièces qui lui seraient encore présentées avant le 31 décembre prochain.

PLACE DE CAHORS

Adjudication pour la fourniture de viande de boucherie, période du premier trimestre 1940. Offres reçues jusqu'au 16 décembre 1939, à 10 heures.

Effectif approximatif : 700. Pour tous renseignements, pièces à produire, cahier des charges, soumission, s'adresser au Président de la Commission des ordinaires, caserne Bessières à Cahors.

Cours de sténographie et de dactylographie

Mme HARANG-NOUYRIT, licenciée en droit, sténographe judiciaire, agréée près le Tribunal civil de la Seine, résidant à Cahors pendant les hostilités, donne, 11, boulevard Gambetta, des cours et leçons particulières de sténographie et de dactylographie.

Arrondissement de Cahors

Albas

Notariat. — M. Pierre Couaillac, secrétaire de la mairie, ancien clerc de notaire et capitaine en droit, a prêté serment devant la Justice de Paix de Luzech pour assurer l'intérim de l'étude de M. de Valon, notaire à Albas, mobilisé.

Arrondissement de Cahors

Jean, 41 ans ; Justin Canilhac, aux armées, genre Pradines, 49 ans ; Marcelin Boissel, des Merlanes, 61 ans.

Labenne

Changement de foire. — Notre foire si renommée du 24 décembre, veille de la Noël, tombant cette année le dimanche, elle se tiendra le samedi 23.

Il est à présumer un gros apport de truffe. Déjà, au marché du mardi 12, il y en avait 14 quintaux qui s'est traitée 40 à 45 fr. le kilo.

A la halle 120 quarts de maïs qui se sont enlevés à 80 fr. les 80 litres.

Malgré l'absence des mobilisés, nos marchés sont de petites foires.

Castelfranc

Naissance. — Nous apprenons avec plaisir la naissance d'une mignonne fillette chez les époux Henri Sagnes.

Compliments au papa et meilleurs vœux de bonne santé à la maman et au bébé.

Castelnau-Montratier

Foire du 12 décembre. — Cette foire a été très importante et a fait l'objet de très actives transactions. Tous les marchés étaient fort bien approvisionnés.

Beaucoup de veaux, de génisses, de bouvillons. Volailles et dindes en quantité. Halle aux grains très bien garnie. Les étalagistes occupaient toute la place Gambetta.

Voici les cours pratiqués : bouvillons, 4.50 à 6.50 fr. la paire ; génisses pleines, 6.00 fr. à 7.50 fr. la paire ; veaux de boucherie : 8 à 9 fr. 50 le kilo, poids vif, qui mesurent bien, ont atteint le prix de 11 fr. ; moutons : 5 à 6.50 le kilo ; agneaux : 7 à 8 fr. le kilo ; porcelets : 230 à 340 fr. pièce suivant âge et grosseur ; porcs gras : 8 fr. 20 à 9 fr. 30 le kilo poids vif ; lapins communs : 6.50 le kilo ; volailles : poules, 9 à 10 fr. 50 le kilo ; poulets, 11 à 12 fr. le kilo ; canards, 11 à 12 fr. le kilo ; dindons, 11 fr. le kilo ; dindes, 12 à 13 fr. le kilo ; pintades, 14 fr. le kilo ; pigeons, 7 à 14 fr. la paire suivant grosseur. Œufs : 10 fr. la douzaine. Grains : avoine, 90 fr. les 100 kilos ; maïs, 135 à 140 fr. les 100 kilos ; orge, 125 fr. les 100 kilos ; haricots blancs, 34 fr. le décalitre. Légumes : choux-fleurs, 4 fr. à 5 fr. pièce ; choux pommes, 1 fr. à 2 fr. 50 pièce ; salade, 0.75 à 1 fr. pièce ; salsifis, 3 fr. 50 la botte ; pommes de terre, 0.95 à 1 fr. 20 le kilo. Fruits : pommes, 3 fr. la douzaine ; oranges, 2 fr. pièce ; citrons, 1 fr. 25 pièce ; mandarines, 1 fr. les trois ; bananes, 5 fr. les six.

Labastide-du-Vert

Accrochage. — Samedi soir 9 courant, vers 16 heures, sur la nationale 111, entre les Campagnes et Labastide-du-Vert, une traction avant voulant doubler une camionnette transportant 4 barriques de vin et se dirigeant vers Labastide, accrocha la roue antérieure gauche de la camionnette et les deux véhicules allèrent dans le fossé de la route.

Par un pur hasard, pas d'accident de personne à déplorer ; des dégâts matériels seuls, ont à enregistrer, à la conduite intérieure en particulier. Les deux véhicules furent tirés de leur fâcheuse position grâce à la bienveillante intervention du conducteur du camion des P.T.T. qui se trouva de passage quelques instants après l'accident. — A. B.

Larroque-des-Arcs

Nécrologie. — Nous avons appris avec un vif regret la mort de Mme Plamcaz sagne, née Rouquie.

Les obsèques de la regrettée disparue, qui était très estimée dans notre commune, ont été célébrées au milieu d'une nombreuse assistance, qui a témoigné de vives sympathies à la famille, à laquelle nous adressons nos sincères condoléances.

Le Petit est au Front

Avec quelle impatience il attend vos nouvelles, avec quelle joie, il reçoit vos colis ! Voulez-vous lui faire un grand plaisir ? Joignez à votre prochain envoi un flacon de Quintonine. Cela ne pèse pas lourd, il lui suffira, là-bas, de verser ce flacon dans un bidon de vin acheté à la cantine pour obtenir un fortifiant délicieux, dont il boira un demi-quart avec plaisir pour se « remonter » dans les moments de cafard ou de fatigue. Quintonine, 5 fr. 85 le flacon. Tles Phies et Phie Oriac, à Cahors.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Répression des fraudes. — Le commissariat de police municipale vient de procéder à divers prélèvements de lait chez les vendeuses qui l'apportent en ville. Six échantillons dûment cachetés et étiquetés ont été dirigés vers le laboratoire de Cahors à fin d'analyses.

perdit sa mère et put enfin agir à sa guise.

Avec une décision bien au-dessus de son âge — elle n'avait pas vingt ans — elle avait pris conseils de ses agents d'affaires, puis résolument avait décidé d'abandonner une somme importante à son mari afin qu'il pût vivre dignement, s'il en était capable.

Ce fut seulement après avoir recouvré son entière liberté qu'elle résolut de quitter l'Europe qui ne lui rappelait que de mauvais souvenirs.

Voilà pourquoi elle était, ce matin-là, à bord du transatlantique « Adriatique », près d'arriver à New-York, en route pour la Californie. Elle allait oublier tout ce qui avait trait à son mariage, tout, sauf que Paola Serano n'avait jamais été son mari, qu'elle avait été prévenue à temps de son indignité.

Elle connaissait peu de chose sur la famille de son père restée en Californie, mais en revanche, aucun détail concernant son père n'était sorti de sa mémoire.

Elle n'avait jamais oublié ses conseils en toutes choses. Les moindres de ses paroles étaient restées gravées dans son cerveau, de même que les histoires de cette Californie qu'il aimait et qu'il l'avait apprise à aimer.

Ce n'était pas elle, certes, qui avait voulu ce fatal voyage en Europe consenti à regrets par son père, mais tous les deux avaient obéi à la volonté tenace de Mrs Meriman qui jugeait qu'aucune fortune, si belle soit-elle,

On remarquera que depuis quelque temps le service de toutes les répressions se montre sévère, ou plus exactement assure sa fonction avec esprit de suite. C'est dans l'ordre. Il faut au Trésor de l'argent, et il est juste que les délinquants en versent. La sécurité publique y gagne et l'intérêt public aussi quand il s'agit de fraudes alimentaires.

La Gaule Figeacoise. — Notre société de pêche « La Gaule Figeacoise » vient de procéder à l'immersion dans le Célé, et en quatre points différents entre Figeac et le pont de Merlançon, de deux mille truites de 10 à 15 cm. de très belle venue, provenant de l'établissement de pisciculture de Villefranche-du-Rouergue.

Réunion des anciens combattants. — Dans notre compte rendu de la réunion des anciens combattants, nous avons omis de mentionner les noms de MM. A. Petit et Imbert, qui font partie du nouveau bureau à titre de trésoriers.

Laval-de-Cère

Classe 1940. — La liste de recensement militaire pour la formation de la classe 1940 comprend, dans notre commune, 15 jeunes recrues.

St-Céré

Acte de probité. — M. Antoine Lagarrigue, de la Thillière, commune de Saint-Paul-du-Vern, ayant trouvé le 23 novembre dernier, sur la route de Pontus à Saint-Céré, une somme de 1.500 fr. en billets de banque, et ayant vainement déclaré sa trouvaille à la mairie de Saint-Paul-du-Vern, est venu renouveler sa déclaration à la mairie de Saint-Céré.

Cela a permis à une réfugiée, Mme Marie Treton, propriétaire de la somme perdue, de rentrer en possession de son bien. En signe de reconnaissance, elle a donné une somme de 200 fr. à M. Lagarrigue et 50 fr. pour le bureau de bienfaisance.

Nos félicitations à M. Lagarrigue pour son acte de probité et nos bien vifs remerciements à Mme Treton pour son geste généreux.

Signes avertisseurs de la vieillesse

Eblouissements, tremblements, vertiges, migraines, inaptitude à l'effort qui caractérisent la vieillesse sont dus généralement au durcissement des artères. Ne dit-on pas qu'on a l'âge de ses artères ? C'est précisément parce qu'ils assouplissent les artères, qu'ils régularisent la circulation purifient et fortifient le sang, que les Sels Lorgan font disparaître ces troubles et améliorent l'état général. La cure de Sels Lorgan est facile à suivre.

Vous prenez chaque matin un verre à mesure de la solution que vous faites vous-même en versant un flacon de Sels Lorgan dans un litre d'eau. Chlorure de magnésium, manganèse, sels de fruits qui composent les Sels Lorgan, sont de merveilleux rajeunisseurs. Le flacon pour 16 jours de traitement, 9 fr. 05. Toutes pharmacies.

Arrondissement de Gourdon

Gramat

Œuvre d'entraide à nos soldats. — Dans notre petite ville, des initiatives de tous genres et des gestes généreux se manifestent de toutes parts. C'est ainsi que dans la mesure du possible, il a été créé une œuvre de soulagement aux souffrances de la guerre.

Avec l'hiver qui arrive, il faut aux soldats de chauds lainages qui les préserveront du froid. Ces lainages sont tricotés par des personnes dévouées qui s'activent à leur besogne. Les fillettes elles-mêmes ont déjà tricoté des chaussettes pour leur papa ou leur frère.

Les moyens d'assurer la marche de cette œuvre ont été procurés par des quêtes. Nous renouvelons ici à toutes les personnes dont la bonne volonté et le dévouement sont sans limites l'expression de notre entière gratitude.

Saint-Denis-près-Martel

Chez les cheminots. — Nous apprenons de source bien informée qu'un comité national de solidarité des cheminots, placé sous le haut patronage du directeur de la S.N.C.F., vient d'être créé. Les sections de Montvalent, de Floirac et de Saint-Denis-Martel, dans un mouvement d'enthousiasme, ont alors décidé de se grouper en une seule section.

Souillac

Naissance. — Nous apprenons la naissance d'une fillette, Annette-Marie-Louise, leur troisième enfant, au domicile des époux Marniesse-Verhac, directeur de banque à Dakar.

Sincères félicitations et meilleurs vœux.

Notre marché. — Lundi, marché abondant et très actif. Principaux cours pratiqués :

Poulets de grain, 7.50 à 8 fr. ; poules, coqs et canards, 7 fr. ; dindes, 7.50 ; pintades, 8 fr. ; lapins domestiques, 3.50 à 4 fr., le tout le demi-kilo ; pigeons communs, 5 à 6 fr. ; de grosses espèces, 15 à 16 fr. le couple ; œufs, 8.50 à 9 fr. la douzaine ; beurre du pays, 19.50 le kilo ; petits fromages de chèvres, 5.50 à 6 fr. la douzaine.

Caisse d'Epargne de Souillac. — Comme les années précédentes le bureau de la Caisse d'Epargne de Souillac sera fermé du 25 décembre au 8 janvier 1940 pour permettre au Caissier d'arrêter tous les comptes de fin d'année.

Le Conseil d'administration a décidé de maintenir pour l'année 1940 l'intérêt à servir aux déposants à 3.25 0/0. Ce taux n'a pas changé depuis 1935.

Prenez un livret de Caisse d'Epargne. Celui qui économise s'assure pas seulement son existence mais aussi son indépendance.

Vayrac

Décès. — Nous apprenons avec peine la mort de Mme Veuve Laubat, née Marie Gaspard, décédée à l'âge de 76 ans. A sa famille nos bien sincères condoléances.

Bernière heure

COMMUNIQUE 13 DECEMBRE (soir)

Au cours de la série d'actions qui se sont produites dans la journée d'hier, à l'ouest de la Sarre, un de nos petits postes a été enlevé par l'ennemi, qui a fait une dizaine de prisonniers.

La situation a été rétablie, comme il a été dit au communiqué du 12 au soir.

Aujourd'hui, journée calme sur l'ensemble du front.

Une alerte dans le Sud-Est

Une alerte a été donnée dans la région sud-est de la France, à 9 h. 55. Le signal du danger passé a été donné à 10 h. 40.

A Moscou, on est exaspéré par la guerre d'embuscade que font les Finlandais

Les Finlandais ont organisé remarquablement et dans ses moindres détails la guerre d'embuscade qui exaspère tant les Russes. Ils ont des bases de ravitaillement dans les bois où ils se cachent.

Ce sont des cabanes bien dissimulées, pourvues de nourriture, d'armes et de munitions, où ils peuvent se reposer à l'abri du froid.

Les éclaireurs finlandais se postent fréquemment dans les arbres pour tirer sur les Russes. Ils communiquent entre eux ou avec leurs bases avec des postes de radio portatifs et sont également munis d'appareils photographiques.

On prend soin d'ajouter que leurs revolvers sont de marque anglaise et qu'ils sont habillés en civils.

Ainsi opèrent ces « Robin des bois » appelés par les Russes des « Bandits des bois ».

C'est bien un sous-marin russe qui a coulé le vapeur allemand « Bolheim ».

L'équipage du vapeur allemand « Bolheim » confirme que c'est bien un sous-marin russe qui l'a torpillé dans le golfe de Botnie, écrit le correspondant de la « Neue Zürcher Zeitung » à Stockholm.

Il n'a pas fallu moins de quinze coups de canon pour couler le bateau.

Ce premier torpillage dans le golfe de Botnie est intéressant à relever, car il s'agit de la première tentative faite par l'U.R.S.S. de rendre effectif son blocus contre la Finlande par l'ouverture d'une guerre sous-marine contre la navigation neutre.

L'envoi d'avions britanniques en Finlande

M. Kingsley Wood, Ministre de l'air, a annoncé mercredi après-midi, à la Chambre des Communes, qu'après avoir pris toutes les circonstances en considération, le gouvernement britannique a décidé d'accorder des licences à l'exportation à une firme britannique, afin de lui permettre d'envoyer des avions en Finlande.

Cette annonce a été accueillie par les applaudissements de la Chambre.

AVIS DE DECES

Monsieur Léon BARTHÉLEMY et son fils Roger, contrôleur des Contributions Directes, actuellement aux armées ; Les familles BÉDINE, DABAY, DESPEYROUX, VALÉRY, LEYGUES, parents et alliés, ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame J. BARTHÉLEMY, née DARAY

leur épouse, mère, sœur et parente, décédée le 13 décembre dans sa 57^e année, et vous prient d'assister à ses obsèques qui auront lieu à une date fixée ultérieurement.

Réunion maison mortuaire 15, rue des Capucins.

PETITES ANNONCES ECONOMIQUES

ON cherche APPARTEMENT non meublé de 3 pièces et cuisine. Faire offres 1, rue des Capucins, Cahors.

ON DEMANDE, garçon pour l'alimentation. S'adresser : Maison Salgues, Bellescointre, rue Foch, Cahors.

A VENDRE, cause départ : salle à manger moderne, chambre moderne, matelas Simon, piano, le tout état neuf. Maratuech, 109, Bd Gambetta, Cahors.

ON DEMANDE, un garçon boucher connaissant Magasin et Abattoir, Place Galdemar, n° 2, CAHORS.

LA PHOSPHODE GARNAL

Médication iodotannique phosphatée Remplace l'Huile de foie de Morue

PRIX DU FLACON : 15 francs

Un seul modèle de Flacon

GRANDEUR UNIQUE

EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES

Imp. COUESLANT (personnel intéressé) Le co-gérant : L. PARAZINES.

Feuilleton du « Journal du Lot » 5

L'AMOUR PIRATE

Par WILLAMSON

Adapté de l'anglais par Louis d'Arvers

Grand seigneur, grand fétard, le prince italien, aviateur amateur, accomplissait alors des prouesses sur le littoral méditerranéen avec un hydravion portant ses couleurs et il s'était fait une sorte de célébrité parmi la colonie élégante du littoral.

La mère d'Angèle, imbuë de préjugés nobiliaires et de snobisme mondain, ne s'étonna pas que ce fétard décaivé s'éprit instantanément de sa fille et lui demandât sa main.

Serano approchait de la quarantaine, Angèle en avait à peine dix-sept. Elle sortait du pensionnat parisien où elle avait été élevée et ne connaissait rien de la vie. Elle se laissa marier.

C'est un scandale ! dit-on d'un point à l'autre de la Côte d'Azur, jusqu'au jour où les habitués s'abandonnèrent avec des airs de mystère quelques semaines plus tard :

— Est-ce vrai que ?
— Quelle n'a pas été la femme de son mari et que, dès le premier soir...

— C'est rigoureusement exact, ma chère...

— Comment cela ?

— Le plus simplement du monde. Ce que la mère n'avait pas voulu savoir avant le mariage, grise qu'elle était par le titre de princesse, a été révélé à la fille aussitôt après la messe nuptiale.

— Lettre anonyme ?

— Bien mieux !... Lettre dûment signée par la femme avec laquelle vivait Serano et dont il eut, paraît-il, plusieurs enfants.

— Alors ?

— Explications exigées par la jeune personne, avec du coupable, et séparation immédiate, sans bruit, ni scandale. Le mari a fait ses valises et est parti sur l'heure.

— Et elle ?

— Elle est restée bien sagement dans le Palais Serano, pour obéir à Madame sa mère, fureuse d'une révolte qu'elle ne comprenait pas : un titre de princesse, suffisant pour elle à tout excuser !

— Mais savez-vous qu'elle a du cran, cette enfant ?

— Evidemment, mais convenez que la bassesse et l'hypocrisie de son mari méritaient cette leçon.

Il ne se trouva personne qui se refusât d'en convenir et comme le voyage du prince se prolongea et que la jeune femme ne sortit pas, les potins tombèrent faute d'aliments.

Deux ans avaient passé dans ces conditions anormales quand Angèle

Elle se dirigea vers la partie du bâtiment désignée par la lettre M où son nom de May l'obligeait de se rendre pour attendre que les douaniers s'occupassent d'elle.

Quand son tour vint, elle regarda le douanier d'un air si pitoyable d'enfant en détresse qu'il en fut touché et se montra d'une indulgence rare.

Il effleura à peine le dessus des valises, eut un regard rapide aux hautes malles porte-manteaux et, moins d'une demi-heure plus tard, elle était libre.

Elle avait retenu d'avance ses appartements à l'Astoria et pouvait reprendre confiance, confortablement installée dans l'auto que lui avaient procurée ses porteurs de bagages, largement tributés.

Elle était si habituée au luxe depuis son enfance qu'il ne lui était pas venu à l'esprit que le luxe de ses bagages et la petite couronne de princesse en diamants et rubis que sa mère avait fait mettre sur tous ses bagages lors de son mariage pussent retenir l'attention.

Quand elle retira son gant pour remplir la feuille d'identité, les bagues de grand prix qu'elle portait excitèrent, plus encore que les bagages, la curiosité des voyageurs qui potinaient ou flânaient dans le hall d'entrée.